

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 11 290 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 10 000 à 20 000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX						
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT		Ratios de structure	Moyenne de la strate
15 027	1 331	1 410	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A		en % des produits CAF	
14 770	1 308	1 369	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF			
10 333	915	597	dont : Impôts Locaux		69,96	43,59
-835	-74	205	Fiscalité reversée par les groupements à fiscalité propre		-	-
1 746	155	132	Autres impôts et taxes		11,82	9,64
17	2	176	Dotation globale de fonctionnement		0,12	12,84
1 522	135	120	Autres dotations et participations		10,31	8,77
15	1	2	dont : FCTVA		0,10	0,15
1 147	102	95	Produits des services et du domaine		7,76	6,97
12 869	1 140	1 277	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B		en % des charges CAF	
12 172	1 078	1 175	CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF			
8 598	762	700	dont : Charges de personnel		70,64	59,52
2 724	241	296	Achats et charges externes		22,38	25,17
214	19	18	Charges financières		1,76	1,57
129	11	33	Contingents		1,06	2,80
185	16	91	Subventions versées		1,52	7,76
2 158	191	133	RESULTAT COMPTABLE = A - B = R			
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT						
3 107	275	480	TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C		en % des ressources	
1 000	89	86	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées		32,19	17,86
587	52	80	Subventions reçues		18,91	16,58
60	5	14	Taxe d'aménagement		1,94	2,93
87	8	42	FCTVA		2,80	8,83
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés, ...		0,00	0,00
4 037	358	484	TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D		en % des emplois	
3 223	285	361	dont : Dépenses d'équipement		79,84	74,55
552	49	88	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		13,67	18,12
0	0	0	Charges à répartir		0,00	0,07
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées, ...		0,00	0,00
930	82	4	Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C			
0	0	-0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers			
930	82	4	= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E			

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 11 290 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 10 000 à 20 000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

1 228	109	129	Résultat d'ensemble = R - E		
			AUTOFINANCEMENT	<u>en % des produits CAF</u>	
2 379	211	206	Excédent brut de fonctionnement	16,11	15,05
2 598	230	194	Capacité d'autofinancement = CAF	17,59	14,14
2 046	181	106	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	13,85	7,74
			ENDETTEMENT	<u>en % des produits CAF</u>	
7 348	651	800	Encours total de la dette au 31 décembre N	49,75	58,42
7 335	650	788	Encours des dettes bancaires et assimilées	49,66	67,05
7 335	650	782	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	49,66	57,12
765	68	104	Annuité de la dette	5,18	7,60
3 004	266	354	FONDS DE ROULEMENT		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 11 290 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 10 000 à 20 000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE						
Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations						
Bases nettes imposées au profit de la commune			Taxe	Réductions de base accordées sur délibérations		
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
915	81	153	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	-	-	-
24 250	2 148	1 376	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	1
123	11	11	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0	0	0
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale						
Produits des impôts locaux et compensations réformes fiscales			Taxe	Taux voté (%)	Taux moyen de la strate (%)	
151	13	27	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	14,11	17,48	
11 399	1 010	557	Taxe foncière sur les propriétés bâties (avant application du coefficient correcteur)	46,55	40,47	
-1 370	-121	2	Effet du coefficient correcteur : Communes sous-compensées (+) / Communes surcompensées (-)	-	-	
10 029	888	559	Taxe foncière sur les propriétés bâties (après application du coefficient correcteur)	-	-	
349	31	36	Allocation compensatrice de foncier bâti - réduction 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
118	10	6	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	96,14	53,26	
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,00	
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,00	
0	0	0	Allocation compensatrice de cotisation foncière des entreprises - réduction de 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
Les produits des impôts de répartition et la fraction de TVA						
Produits des impôts de répartition			Taxe			
0	0	0	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	-	-	
0	0	0	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-	-	
0	0	0	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-	
Fraction de TVA			Taxe			
0	0	0	Fraction de TVA (uniquement pour la Ville de Paris)	-	-	